

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 396

Artikel: Où nous en sommes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les projets de révision de la Constitution allemande et les droits des femmes

Le mouvement qui gagne du terrain en Allemagne en faveur d'une révision de la Constitution n'est pas nouveau. La conviction que la transformation d'une monarchie, seulement partiellement constitutionnelle, en un Etat parlementaire sous sa forme la plus complète a été trop brusque, a engagé certains groupements politiques à réclamer une révision, et le gouvernement de M. von Papen ayant lancé l'idée de plusieurs modes de révision, on peut dire que ce problème, s'il n'est pas en ce moment précis au premier plan des préoccupations, reste brûlant.

Trois modifications essentielles sont envisagées: la transformation du système proportionnel en un système de vote par arrondissement, ou peut-être une combinaison des deux méthodes; un vote additionnel pour certaines catégories d'électeurs et l'élévation de la majorité politique (pour l'électorat comme pour l'éligibilité); et, enfin, la création d'une Première Chambre, en plus du Reichstag.

Bornons-nous à considérer ici cette question du point de vue uniquement féministe, des démarches ayant été faites à ce sujet, soit par le Conseil National des Femmes allemandes, qui a rédigé un mémoire, soit par la Ligue des Citoyennes lors de sa Conférence de Leipzig, et disons tout de suite que le Gouvernement dément formellement toute intention de sa part d'abroger le suffrage féminin.

Le remplacement de la représentation proportionnelle par le scrutin d'arrondissement entraînerait certainement une diminution du nombre de femmes députées. Toutefois, il faut signaler que certaines femmes sont en faveur de ce système, qu'elles estiment préférable du point de vue politique; alors que la majorité trouve la R.P. préférable, tant parce qu'elle est plus équitable, que parce qu'elle offre plus de chances aux femmes candidates.

En ce qui concerne l'extension du suffrage, le précédent ministre de l'Intérieur avait envisagé la possibilité de donner aux anciens combattants et aux chefs de famille (tant femmes que hommes) un vote supplémentaire. Ce système constituerait un avantage politique pour ceux qui sont en mesure de se marier jeunes (donc pour ceux qui ont un gagne-pain) et tendrait, par conséquent, à sous-estimer la valeur du travail de la femme dans sa famille, puisque l'homme qui gagne est généralement considéré comme le chef de famille. Il en résulterait qu'en moyenne les votes d'une certaine d'hommes équivaudraient de ce fait à ceux de deux cents femmes! aussi les femmes protestent-elles énergiquement contre cette possibilité.

Quant à l'élévation de l'âge de majorité, elle est généralement considérée comme utile, quoique les opinions varient sur le chiffre de cette majorité: vingt et un ans? ou vingt-cinq? (actuellement, la majorité politique est atteinte à vingt ans).

Enfin, la Première Chambre, telle qu'elle est prévue, c'est-à-dire partiellement élue par des corps constitués (Eglises, Universités, etc.) et des organisations professionnelles, et par-

Où nous en sommes

Une abonnée de longue date nous écrit qu'elle regrette de ne plus être tenue au courant comme jadis des fluctuations du baromètre de nos abonnés, soit des pertes et des gains que nous faisons à chaque tournant d'année. Voici:

Le changement de format et de présentation du Mouvement, et le lancement que nous avons fait à cette occasion, il y a deux ans de cela, avaient fait monter notre effectif environ de

400 abonnés nouveaux

en mars 1931. A cette date, nous avons touché notre plafond, comme on dit en langage financier, mais pas pour longtemps malheureusement, car vite après nous sommes entrées dans la période économique, dont nous ne pouvions manquer de ressentir aussi les effets dans notre chiffre d'abonnés. En effet, en décembre 1931, nous avions déjà perdu

24 abonnés

et surtout en mars 1932, soit une fois la situation à jour, après le paiement ou le refus de tous les remboursements, nous baissions de

tiellement nommée par les gouvernements des Etats du Reich et le Président du Reich, offrirait peu de chances d'accès aux femmes. C'est pourquoi, si un tel changement était apporté à notre Constitution, nous insisterions pour qu'il fût stipulé qu'un certain minimum légal de places soit réservé à des femmes.

On voit que la variété et la complication de ces problèmes constitutionnels sont suffisantes pour nous occuper et nous préoccuper durant tout l'hiver!

D. VON VELSEN.



Société Coopérative
de cautionnement

C'est le 31 décembre dernier qu'a été clos le premier exercice de la Coopérative de cautionnement Saffa. Le Conseil d'administration, réuni le 7 janvier, a pris connaissance de rapports détaillés sur la marche des affaires, qui, à de rares exceptions près, sont tout à fait réjouissantes. Le nombre des demandes de cautionnement reçues durant ce premier exercice est de 346, dont 54 ont pu être satisfaites, représentant une somme totale de 191.600 fr. A la suite de circonstances spéciales, 3 cautionnements n'ont pas été encore effectués, et 4 demandes déjà accordées ont été retirées par leurs auteurs avant le versement des sommes promises. 17 personnes cautionnées effectuent régulièrement des versements de remboursements, si bien qu'à la fin de décembre 10.245 fr. étaient déjà amortis. En outre, une caution auprès d'une banque a été complètement remboursée.

A côté de l'aide ainsi directement apportée à

digieux génies du genre humain, qu'on peut mettre en parallèle avec les Descartes, Kant, Bergson ou Einstein.

Sous ce titre: *La Synthèse du savoir*, le savant commentateur et biographe de Clémence Royer, M. A. Milice, publie, depuis 1931, des fragments de l'œuvre de cette femme de génie qui conçut un des plus prodigieux systèmes philosophiques qui soient nés. Avec un magnifique enthousiasme et un désintéressement d'apôtre, M. Milice commence par l'édition de ce qu'il dénomme «les petits manuscrits» de la femme philosophe, en attendant de trouver de l'aide pour créer, selon ses vœux, «l'Université Clémence Royer», — afin de poursuivre l'enseignement de cette Hypatie des temps modernes, à qui l'on refusa de son vivant toute chaire universitaire... et même toute espèce d'enseignement. On sait la sollicitude avec laquelle elle éleva et développa son fils unique, René Duprat; celui-ci succomba au cours d'un voyage d'Afrique, en revenant d'une expédition des troupes coloniales à Madagascar. De ce fait, à sa mort, en 1902, la philosophie n'avait plus d'héritier spirituel; ses manuscrits furent ballotés et partiellement détruits; il faut sauver les autres d'un anéantissement possible. C'est à quoi s'occupe M. Milice, le descendant d'une dynastie d'artistes médailleurs, et amateurs de science, et le petit-fils précisément d'un grand ami et admirateur de l'économiste Pascal Duprat, le père du fils de Clémence. Ce pieux défenseur

182 abonnés

Lentement, et peu à peu, au cours des mois de décembre 1932, ce chiffre est remonté jusqu'en décembre de

13 abonnés nouveaux

mais qui sont naturellement très éloignés de remplacer les pertes faites au début de l'année, — ceci d'autant plus que le renouvellement des abonnements pour 1933 nous réserve certainement, et malgré la promptitude à régler leur compte de nombre de nos amis que nous remercions sincèrement, une baisse inévitable en ces temps difficiles, où tant d'anciens et fidèles lecteurs de la première heure nous annoncent leur désabonnement.

C'est pourquoi nous sommes heureuses de l'occasion qui nous est donnée ici d'adresser un appel à tous ceux qui hésitent encore dans l'établissement de leur budget pour 1933, comme à tous nos propagandistes qui réussissent encore, malgré la crise, à nous trouver de nouveaux appuis, leur demandant d'intensifier leur effort, pour que mars 1933 ne nous fasse pas retomber si bas, que notre situation financière, suffisante aujourd'hui, n'en devienne promptement inquiétante!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

des femmes par des cautionnements directs, la Coopérative Saffa a, dans de nombreux cas, rendu de grands services en donnant des conseils, et en mettant en garde celles qui recouraient à elle contre des entreprises risquées ou des engagements financiers dangereux. En outre, l'augmentation constante des souscriptions des parts sociales montre de façon réjouissante l'intérêt que rencontrent dans des cercles toujours plus étendus l'activité si utile de la Coopérative de cautionnement Saffa.

G. N.

N. D. L. R. — Selon des renseignements qui nous sont parvenus après l'envoi de ce compte rendu, le canton de Genève serait un de ceux qui aurait manifesté le moins d'intérêt et de compréhension pour les services, pourtant si grands, que peut rendre cette Coopérative à tant de femmes. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour recommander vivement à toutes celles qui, si souvent, luttent et peinent contre des difficultés financières pour mener à bien une entreprise, commerciale ou autre, de ne pas manquer de s'adresser à M^{me} S. Brenner, 47, avenue Wendi, Genève, membre du Conseil d'administration, qui leur fournira tous les renseignements dont elles pourront avoir besoin.

Un hommage à M. William Martin

Désolés du départ de ce rédacteur politique du *Journal de Genève*, dont les articles d'inspiration si large, la documentation si sûre, et surtout le courage admirable et la parfaite indépendance d'esprit étaient un réconfort et un guide pour tous ceux qu'angoisse la politique internationale actuelle, ses amis et admirateurs ont tenu à lui manifester leur reconnaissance par une manifestation d'une grande ampleur. Celle-ci prendra la forme d'un dîner fixé au mardi 31 janvier, à 20 heures, au Club International, que présidera M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, et auquel de nombreux hommes politiques en vue ont accepté de prendre la parole.

Nous signalons d'autant plus volontiers, ainsi qu'on nous l'a demandé, cette manifestation à nos lecteurs et lectrices en les engageant à y participer, que M. William Martin est un féministe convaincu, membre de l'Association genevoise pour le Suffrage, qu'il a dans maintes occasions témoigné son opinion à l'égard de notre revendication, et aussi parce que part a été faite aux femmes, non seulement dans le Comité d'organisation de ce dîner, mais encore sur la liste des orateurs. Ce ne sont pas choses si fréquentes chez nous pour que nous ne les relevions pas avec satisfaction.¹

¹ Retenir à l'avance ses places pour ce dîner au Club International, 4, rue de Monthoux.



Réunion du Comité Central.

Le Comité Central a tenu à Berne, le 21 janvier, sa séance régulière du début de l'année, avec le concours de tous ses membres et sous la présidence de M^{me} Leuch. La principale question à son ordre du jour, et qui l'a occupé longuement, a été la situation de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, sur laquelle M^{lle} Gourd a présenté un rapport: le Comité a formulé ses réponses et ses propositions, comme le lui demandait un questionnaire envoyé par le Bureau Central de Londres, et a donné ses instructions à la délégation de trois personnes, qui représentera la Suisse à la Conférence de l'Alliance à Marseille, et qui sera, sauf modification de la dernière heure, composée de M^{mes} Leuch, présidente, Vischer-Alioth (Bâle) et Schwyzer (Lucerne). Dans l'ordre international également, le C.C. a étudié des propositions d'action relatives à la Conférence du Désarmement, et a décidé d'agir soit auprès de l'opinion publique, par l'entremise des Sections affiliées, soit auprès du Conseil Fédéral, comme il est dit plus haut.

En matière nationale, le Comité a pris connaissance de la réponse du Département politique à la lettre de protestation relative à l'attitude du délégué suisse à la VI^e Commission de la S.d.N., lettre que nous avons publiée dans notre précédent numéro, de même que de celle du parti radical suisse au sujet d'une phrase du programme de ce parti concernant la collaboration des femmes aux affaires publiques. Différents rapports ont été présentés sur la question de la nationalité de la femme mariée, sur divers moyens de propagande à envisager (conférences, camp de vacances pour la jeunesse, concours, etc.), sur la situation actuelle du *Schweizer Frauenblatt*, sur la collaboration avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses dans la Commission de défense économique de la femme, constituée par cette dernière Association, etc., etc., rapports qui, tous, ont donné lieu à des discussions intéressantes. Enfin, le C.C. a fixé au 27 et 28 mai la date de son Assemblée générale annuelle à Bâle, dont l'ordre du jour sera arrêté lors de sa prochaine séance. N'oublions pas de mentionner encore le télégramme de félicitations adressé à M^{me} le Dr. Luisi, pour la victoire du vote des femmes en Uruguay.

E. Gd.

Milice¹. Admirant la prodigieuse érudition de cette femme, à une époque où aucune Université ne s'était encore ouverte aux jeunes filles, nous nous sommes inclinée devant son labeur colossal — en grande partie réalisé dans notre petit pays, racontant ce que furent ses spéculations scientifiques, ses recherches d'histoire naturelle, ses conceptions économiques, ses vues politiques, alors qu'aucune femme ne s'était avisée d'aborder pareils domaines². Nous nous sommes inclinée aussi devant son génie constructif, échafaudant des systèmes, proposant des solutions neuves, jetant à foison des hypothèses hardies; et notons que ce ne sont point seulement nous les femmes qui admirons son érudition et ce qu'on nous dit de ses travaux de haute science, mais bien des savants, et aussi des hommes peu portés à reconnaître l'égalité intellectuelle des deux sexes...

Nous ignorions alors que Clémence Royer eût abordé la question féministe, et souhaitait une réforme politique, économique et sociale qui plât la femme partout aux côtés de l'homme. Certaines de ses lignes à ce sujet mériteraient d'être reproduites dans les colonnes du *Mouvement Féministe*.

Or, la plus grande partie de ses œuvres n'ont pas été publiées; un bon tiers de son immense labeur de quarante années est encore à l'état de manuscrits. Et pourtant, de l'avis d'hommes compétents, Clémence Royer fut un des plus pro-

¹ Clémence Royer et sa doctrine de la vie. Paris, 1926. (J. Peyronnet et Co.)

² La politique de Messieurs les hommes. (*Synthèse du savoir*, No 3.)

³ Voir le *Mouvement*, Nos 261, 263 et 264 (juin et juillet 1927.)

¹ La Synthèse du savoir, Bulletin-revue du Système de la science, par Clémence Royer: No 1. Un Comité et une Université Clémence Royer; No 2. Clémence Royer, savante officielle; No 3. La politique de Messieurs les hommes, etc.

des œuvres d'un tel génie. En attendant, n'y aurait-il pas lieu de lancer un appel aux femmes de lettres, aux femmes de science du monde entier, et aux femmes... tout court, en faveur d'un *Fonds Clémence Royer*, pour éditer d'ores et déjà tout ce que l'on pourra de cette œuvre unique, grands ou petits manuscrits de la savante, trop longtemps méconnue? Faisons donc promptement parvenir à M. A. Milice notre appui de féministes et de femmes.

MARGUERITE ÉVARD.



Publications reçues

ALMA KARLIN: *Der Todesdorn*. Prismer Verlag, Berlin.

Dans une préface biographique, l'auteur ra-